

Année scolaire 2024-2025

Communication 11

Hannut, le 30 mai 2025

Chers parents,

Le temps est venu de vous communiquer les modalités pratiques d'organisation pour cette fin d'année scolaire.

1. Orientation scolaire envisagée pour l'année prochaine

Pour **les élèves de 2^e année**, la présentation détaillée de l'offre d'enseignement pour la 3^e secondaire ainsi que la visite du Collège ont eu lieu en mars. Les parents ont, quant à eux, été conviés avec leurs enfants à une soirée d'information au Collège. Ils ont pu rencontrer les professeurs des options proposées et compléter le formulaire de pré-choix d'orientation en ligne. Toutes ces démarches sont normalement clôturées. Si une question ou une difficulté se présentait, nous vous invitons à prendre contact directement avec le Collège : 019/519 450 (taper 1 pour le secrétariat) / collegehannut@ecah.be

Pour **les élèves de 1^{re} année**, un fascicule intitulé « *En route vers la 2^e* » a été édité et publié via ITschool. Il comprend le formulaire de choix que les parents sont invités à compléter et à faire parvenir à l'école pour le **vendredi 6 juin**. Le formulaire a été distribué en classe et remis dans le journal de classe de votre enfant. La Direction est passée / va passer en classe pour expliquer les choix à poser. Sauf communication écrite contraire, adressée à *l'Accueil* (L. Krüger 019/ 519.500), c'est ce « *Formulaire de choix* » signé et daté par les parents qui fera autorité. Si un changement d'orientation devait intervenir après les Conseils de classe et la réception du bulletin de fin d'année, il faut impérativement avertir le secrétariat élèves à l'Accueil **par écrit** (de préférence par mail à lyceehannut@ecah.be), dans les meilleurs délais et **pour le 4 juillet au plus tard**.

2. Les cours

L'horaire régulier des cours sera respecté jusqu'au :

- **mercredi 18 juin à midi** pour les 1C et 2C/S,
- **vendredi 20 juin à 15h40** pour les 1/2 Diff.

Les sandwiches du temps de midi seront donc disponibles **jusqu'au mardi 17 juin inclus**.

3. Les épreuves formatives et certificatives (Cfr. ANNEXE 1)

Pour les élèves de 1^{re}, les évaluations de fin d'année ont une valeur **formative**. Elles permettent de dresser un état des lieux pédagogique dans la perspective de la 2^e année. Les évaluations formatives de fin juin porteront sur les 5 disciplines suivantes : français, mathématiques, étude du milieu, langue moderne et sciences. Les autres disciplines sont évaluées uniquement sur les 4 périodes du travail journalier.

Pour les élèves de 2^e, les évaluations de fin d'année ont une valeur **certificative** puisqu'il s'agit des épreuves externes du CE1D qui portent sur les matières suivantes : français, mathématiques, langue moderne, sciences et enfin étude du milieu (SEGEC). Les autres disciplines sont évaluées sur les 4 périodes du travail journalier.

Pour les élèves de 1/2 Diff., les évaluations de fin d'année ont également une valeur **certificative** puisqu'il est question de l'épreuve externe du CEB.

Durant la période des épreuves de fin d'année, les élèves peuvent quitter l'établissement en fonction du programme horaire établi (*cf. annexe 1*) et consacrent le temps ainsi libéré à l'étude au domicile des épreuves prévues pour le lendemain.

Les élèves de 1^{er} et 2^e Différenciées n'ont pas d'épreuve le mercredi 25 juin et peuvent donc rester à domicile pour étudier.

Une étude sous surveillance est également organisée à l'école selon l'horaire suivant :

10h30 - 12h00	Temps d'étude (<i>en fonction de l'horaire des épreuves</i>)
12h00 - 12h55	Repas (<i>emporté du domicile</i>) et temps de midi
12h55 - 14h35	Temps d'étude
14h35 - 14h50	Récréation
14h50 à 15h40 ou 16h00 ou 16h15	Temps d'étude (<i>voir l'horaire de chacun</i>).

L'inscription d'un élève à l'étude implique nécessairement sa présence obligatoire à l'école tant lors du repas de midi qu'à la récréation. Aucune sortie n'est donc autorisée pendant ce temps libre. Il faut donc se munir de son casse-croûte.

Chaque élève se présente à l'étude avec tous les documents utiles lui permettant de préparer les épreuves du lendemain.

Si vous souhaitez bénéficier de cette étude, vous voudrez bien faire parvenir à l'Accueil (L. Krüger) le Formulaire d'inscription en ANNEXE 2.

Votre enfant doit impérativement se présenter à chaque examen avec tous les documents propres au cours (*syllabus, notes manuscrites, livres en location à restituer au professeur à la fin de l'épreuve*) ainsi que le matériel pédagogique adéquat. Je rappelle que l'Accueil n'est pas un lieu où on peut faire de nombreuses photocopies pour se remettre en ordre puisque chaque enfant a reçu au préalable ses notes de cours. Merci de prendre d'autres dispositions.

Concernant les examens oraux, votre enfant doit se présenter **15 minutes avant l'heure de son oral** de langue. Attention, veuillez noter que si votre enfant ne se présente pas à son oral de langue, il se verra attribuer la note de zéro – uniquement pour la compétence « expression orale » –.

Toute absence en période d'examens, ne fût-ce qu'un jour, en ce compris pour les épreuves hors session, doit être justifiée par certificat médical.

Durant la session d'examens, les élèves restent en possession de leur journal de classe. A la fin des épreuves (oraux et/ou écrits), il est demandé de ne pas perturber les autres examens en cours (ne pas traîner dans les couloirs, ne pas faire de bruit, ...).

A partir du lendemain de leur dernière épreuve, les élèves ne sont plus tenus de se présenter à l'école (sauf pour la remise des *bulletins*). Rappelons qu'à partir de cette date, ils relèvent de la **seule responsabilité des parents**. Si vous souhaitez un accueil et un encadrement au-delà des épreuves, nous vous invitons à prendre contact avec l'Accueil (L. Krüger au 019/519.500) pour définir les modalités pratiques d'organisation.

4. Le dispositif EBS « Elèves à besoins spécifiques » et « Elèves en Intégration »

Les élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un encadrement professoral de proximité durant les épreuves, de temps supplémentaire et/ou de documents adaptés.

Les élèves en Intégration bénéficient des mêmes avantages ainsi que de l'accompagnement d'une logopède dans un local spécifique.

5. Les Conseils de classe, de délibération et de guidance

Ces réunions en équipes professorales se tiendront du vendredi 27 juin au mardi 1^{er} juillet. Elles visent, *d'une manière générale*, à évaluer le travail scolaire de l'année de chaque élève, à statuer sur la poursuite de sa scolarité, à prodiguer des conseils d'orientation avisés ainsi qu'à préparer Bulletins et autres documents officiels.

Pour les 1/2 Différenciées et les 2C / 2S, il s'agira de statuer sur la délivrance ou non par le Conseil de classe du CEB ou du CE1D en se référant au Règlement des Etudes pour lequel vous avez marqué votre adhésion.

6. Les résultats

Les parents seront prévenus par téléphone le lundi 30 juin ou mardi 1^{er} juillet par le titulaire si l'élève de 2^e année n'obtient pas son CE1D.

Aucune information ne sera communiquée avant le bulletin du 02/07/2025, hormis par téléphone pour les élèves qui n'auraient pas atteint le seuil de compétences réussies. Il est donc inutile de contacter l'Accueil ces jours-là.

La remise des bulletins aura lieu le mercredi 2 juillet pour tous les élèves entre 10h30 et 12h00 à votre convenance :

- en salle polyvalente 1 pour les élèves de 1^e année
- et en salle polyvalente 2 pour les élèves de 2^e année et de ½ Différenciées.

Votre enfant en profitera pour vérifier s'il n'a pas omis de reprendre des effets personnels qui seront exposés dans un local contigu à la salle polyvalente 2.

Les bulletins non récupérés lors de la remise programmée seront tenus à disposition à l'Accueil aux jours et heures d'ouverture de l'établissement **jusqu'au mardi 8 juillet inclus**.

7. Les documents

Chaque élève devra conserver, pendant deux années, sous sa responsabilité (avec celle des parents), les documents suivants : les objectifs remis par les professeurs, les critères d'évaluation, les fiches récapitulatives des points des épreuves, le journal de classe et tous les travaux cotés, classés par branche. Lors d'une inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les étudiants sont responsables de pouvoir fournir, dans le délai très court, imposé par l'Administration, les documents demandés.

8. La réunion de parents

La réunion de parents aura lieu sur le site du Collège le **jeudi 3 juillet de 14h00 à 16h30**.

Tous les entretiens ont lieu sur réservation selon les modalités ci-dessous :

L'entretien est réservé en ligne à **partir du mercredi 2 juillet à 13h00** sur le site CABANGA.
La procédure à suivre est explicitée sur le site web de l'école.

En cas de problème, vous pouvez joindre Madame Laroche via son adresse professionnelle :
emilie.laroche@ecah.be

9. Les recours

Le décret « Missions » demande aux établissements de laisser aux parents un délai de réflexion entre la remise du bulletin et la fin de l'année scolaire. Les démarches des parents auprès des enseignants et/ou de la Direction en vue d'obtenir des informations complémentaires ne doivent pas être automatiquement considérées comme un recours interne.

Les parents qui désirent introduire un recours peuvent, au préalable, consulter les examens lors de la réunion de parents et en discuter avec la direction qui sera également présente.

Les Conseils de classe de recours se tiendront **dans l'après-midi du vendredi 4 juillet** (recours internes).

- Recours interne :

Dès la réception du Bulletin, le délai pour l'introduction d'un recours vis-à-vis d'une décision de Conseil de classe commence à courir. Les détails pour cette procédure exceptionnelle se trouvent dans le Règlement des Etudes qui a été porté à votre connaissance en début d'année (p 14-15).

Vous disposez, dès le 2 juillet, de deux jours ouvrables après la communication de la décision du Conseil de classe pour introduire un recours interne (uniquement en cas d'échec de l'année).

Cela est à effectuer par envoi recommandé à l'école ou à remettre en mains propres à la Direction contre accusé de réception avant le vendredi 4 juillet à 10h00.

- Recours externe :

Si la décision du Conseil de classe est maintenue, malgré votre souhait de la modifier (recours interne), vous avez la possibilité d'introduire un recours externe après le 4 juillet 2025.

Un recours externe est formé par l'envoi à l'Administration d'une lettre recommandée comprenant une motivation précise, et éventuellement, toute pièce de nature à éclairer le Conseil. Ces pièces ne peuvent cependant comprendre des pièces alternatives à d'autres élèves.

Adresse : *Fédération Wallonie-Bruxelles : DGEO*
 Conseil de recours : bureau 1F 140
 Rue A. Lavallée, 1
 1080 BRUXELLES

10. Les casiers

Concernant la reprise des cadenas et de la restitution de la caution, merci de vous référer au Formulaire à renvoyer par mail à Mme SANCHEZ, [cfr. ANNEXE 3](#).

11. Des livres & manuels

Rentrée des manuels en location :

Tous les livres doivent être rendus en bon état (enlever les couvertures, gommer les éventuelles inscriptions). Pour tout livre trop abîmé ou non rendu, le livre sera conservé par l'élève et la caution ne sera pas restituée.

Pour la rentrée d'août 2025 en 2^e :

Il est possible, comme cette année, de se procurer les manuels via une collaboration avec l'asbl Rent a Book : voir le document en [ANNEXE 4](#) pour complément d'information.

Pour les élèves qui poursuivent leur formation en 3^e au Collège D2/3 :

Une communication spécifique quant aux modalités pratiques de collaboration avec l'asbl Rent a Book ainsi que l'échéancier des opérations, sera adressée ultérieurement.

Pour la clôture, fin juin, des comptes de la présente année scolaire :

Merci de veiller à régler les éventuels arriérés impayés à ce jour. En cas de difficulté, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec Mme SANCHEZ (marie.sanchez@ecah.be - 019/519.471).

12. Les permanences estivales

L'école est ouverte de 9h00 à 12h00 pour répondre à toute démarche informative ou administrative jusqu'au mardi 8 juillet et à partir du lundi 18 août.

La rentrée des classes est fixée :

- le **mardi 26 août de 12h55 à 14h35 pour les futurs élèves de 2^e année**
- **et le mercredi 27 août ou le jeudi 28 août pour les élèves de 3^e année** (Ce sera confirmé par le Collège).

Un mail vous parviendra fin août pour en préciser les contours.

13. Le calendrier

Le calendrier de fin d'année	
Vendredi 6 juin	<i>Pour les futurs élèves de 2^e :</i> Remise du Formulaire de choix d'activités complémentaires.
Mercredi 25 juin	Fin des épreuves certificatives (1C, 2C, 2S).
Jeudi 26 juin	Excursion à Pairi Daiza (1C, 2C, 2S).
Vendredi 27 juin	Fin des épreuves formatives (1/2 Diff.)
Du vendredi 27 juin au mardi 1^e juillet	Conseils de classe & de guidance.
Mercredi 2 juillet, entre 10h30 et 12h00	Remise des bulletins par les titulaires.
Mercredi 2 juillet, dès 13h00	Réservation des entretiens « en ligne » via le site « Cabanga » (pour la réunion de parents).

Jeudi 3 juillet	Réunion de parents sur le site du Collège entre 14h00 et 16h30.
** Vendredi 4 juillet **	Conseils de classe de recours internes et de refus de réinscription (tenue comportementale).
	<i>Pour les futurs élèves de 2^e :</i> S'il y a modification du choix de l'activité complémentaire, le changement doit être signalé par un mot écrit signé ou par mail.

Nous encourageons tous nos élèves à préparer bien sérieusement leur session.

Nous restons à votre disposition, notamment à la réunion de parents, pour toute information que vous jugerez utile.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette communication et vous souhaitons une excellente et fructueuse période d'examens.

Pour l'équipe éducative,

PINTE Jean-Michel
Directeur a.i.

	Jeudi 19	Vendredi 20	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25
1^{re} année	8h25 – 10h05 : Français	8h25 – 10h05 : Mathématique	8h25 – 10h05 : Sciences	8h25 – 10h05 : Langues modernes	8h25 – 10h05 : EDM
2^e année	8h25 – 10h05 : EDM	8h25 - 11h10 : Langues modernes	8h25 - 12h00 : Mathématique	8h25 - 12h00 : Français	8h25 - 11h10 : Sciences

	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
1/2 Différenciées	8h25 : Ecouter Ecrire (1) Ecrire (2)	8h25 : Grandeurs		8h25 : Nombres et opérations (1 - 2)	8h25 : Lire / fonctionnel
	Solides et figures Sortie à 11h50	Eveil : Histoire/géographie Sortie à 11h50		Lire / informatif Sortie à 11h30	Eveil : Sciences Sortie à 11h00

Session de juin 2025

Année scolaire 2024-2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Etude

Je/Nous soussigné.e(s) M./Mme

parent(s)/responsable(s) de l'élève (NOM – Prénom)

classe de, souhaite/-ons son inscription à l'encadrement organisé par l'école dans le courant de la session des épreuves formatives et certificatives de juin 2025 :

Cocher SVP :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> étude après l'épreuve et l'(es) après-midi(s) | <input type="checkbox"/> jeudi 19 |
| | <input type="checkbox"/> vendredi 20 |
| | <input type="checkbox"/> lundi 23 |
| | <input type="checkbox"/> mardi 24 |
| <input type="checkbox"/> sortie de l'école en fin d'après-midi à | <input type="checkbox"/> 15h40 |
| | <input type="checkbox"/> 16h00 |
| | <input type="checkbox"/> 16h15 |

Chaque élève se présente à l'étude avec tous les documents utiles lui permettant de préparer les épreuves du lendemain.

Le présent formulaire est transmis à l'Accueil (L. Krüger) pour information et suivi.

Date : Signature du/des parent(s) / responsable(s) :

ANNEXE 3.

Année scolaire 2024-2025

A l'attention des parents des élèves qui disposent d'un casier.

Chers parents,

Voici quelques informations importantes concernant les casiers que vos enfants ont loués cette année scolaire.

Tout d'abord, nous vous rappelons que la reprise des cadenas aura lieu en salle polyvalente 1 :

- **Le 17 juin 2025 pour les 1^{res} secondaires, à la récréation de 10h.**
- **Le 18 juin 2025 pour les 2^{es} secondaires, à la récréation de 10h.**

Il est essentiel que vos enfants soient présents pour cette récupération afin d'éviter tout désagrément / malentendu.

Afin que la caution de 10€ vous soit restituée, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer par mail marie.sanchez@ecah.be , avec en communication **CAUTION CASIER**, avant le 01/07/2025, les informations suivantes :

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

N° de compte :

Nom et Prénom titulaire du compte :

De plus, nous tenons à vous informer qu'il est impératif de **vider** les casiers **avant la remise des cadenas**. Tout casier non vidé sera nettoyé par nos équipes et leur contenu sera conservé dans le bureau des éducateurs **jusqu'au 20 juin 2025**. Passé cette date, tout contenu non réclamé sera destiné à ceux qui sont dans le besoin.

Nous vous recommandons donc vivement de rappeler à vos enfants de vider leurs casiers. Cela leur permettra également de récupérer tout objet ou document personnel qu'ils pourraient avoir oublié.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre compréhension dans cette démarche. Si vous avez des questions supplémentaires ou des préoccupations, n'hésitez pas nous contacter.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année scolaire.

Cordialement,

L'économat

Marie SANCHEZ

La Direction

Jean-Michel PINTE

- Manuels scolaires -

RENTREE 2025

Chers parents,

Nous souhaitons ici vous informer que nous reconduisons notre collaboration avec l'asbl Rent a Book spécialisée dans la vente de manuels scolaires. Il sera donc à nouveau possible de commander les manuels sur www.rentabook.be **début juillet 2025** selon la procédure suivante (la date sera confirmée via le site Rentabook) :

- se rendre sur ce site, sélectionner notre établissement, l'année d'étude et la formule de langue (nlds/base, nlds/immersion, anglais/base, anglais/immersion)
- sélectionner les livres dont vous avez besoin dans la liste renseignée
- préciser le mode de paiement : virement, bancontact, visa, mastercard, PayPal.

La Poste se chargera de livrer les manuels commandés à votre domicile.

En cas de problème quelconque, vous pouvez contacter l'asbl Rent a Book, soit à l'adresse suivante : mail info@rentabook.be, soit par téléphone via le numéro suivant : 02/ 397.98.90. Cette manière de procéder est également applicable pour solliciter un éventuel aménagement de paiement (se munir de la référence de la commande en 9 chiffres).

Le Lycée tiendra également une permanence le **jeudi 21/08/2025** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 pour apporter de l'aide à tout qui éprouverait des difficultés dans sa démarche de commande. Nous vous demandons de vous présenter à l'Economat du Lycée.

Notre collaboration avec Rent a book porte sur les manuels achetés. Pour ce qui concerne les livres loués et les syllabus rédigés en interne, l'école en assure la distribution en début d'année via les professeur.es des cours concernés.

Il va de soi qu'il n'y a aucune obligation de passer par les services de Rent a Book pour se procurer les livres. Vous êtes libres d'adresser une commande individuelle en librairie. Pour ce faire, la liste des ouvrages figurera sur le site de l'asbl Rent a Book.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme SANCHEZ, économiste responsable de la librairie scolaire du Lycée (019/ 519.471 ou 019/ 519.504, ou encore marie.sanchez@ecah.be).

La Direction.